

La connivence dans le discours. La « langue de bois » et la connivence.

MICHEL CAMPRUBI

UNIVERSITÉ TOULOUSE-JEAN-JAURÈS

michel.camprubi@orange.fr

La connivence : définitions

1. La connivence implique un partage de certaines données, une connaissance commune de certains usages s'il s'agit du domaine linguistique (sociolinguistique), sans doute une acceptation desdits usages quand on veut bien les admettre pour les adopter...
2. Nous retiendrons certains éléments de définition (fournis par Renaud Cazalbou) :

La connivence linguistique est une sous unité de la connivence culturelle parce que la langue fait, selon nous, partie de la culture. Cette connivence est relative aux connaissances sociolinguistiques, aux clichés linguistiques (expressions dites typiques, accents régionaux ou nationaux), à la langue (expressions figées, connaissance de la correspondance entre les signifiants et les signifiés des mots utilisés et des connotations qui peuvent y être liées) et à ses usages (les normes que nous évoquions plus haut, entre autres). Cette connivence est rarement repérée, mais on peut facilement la voir à l'œuvre dans certaines conversations professionnelles ou spécialisées entre autres (les blagues des juristes et des médecins ne sont pas accessibles à tout le monde par exemple). (Oursel, 2007 : p. 6)

La connivence est un concept pour analyser les phénomènes d'énonciation : il est opposé à la simulation et au masquage. Il y a *connivence* lorsqu'un locuteur utilise intentionnellement une forme de langue qui le ferait classer comme appartenant à un groupe autre que le sien si le locuteur lui-même et surtout les destinataires ignoraient que lui-même n'appartient pas à ce groupe ; c'est ainsi que le mot *séparatiste* par lequel le général de Gaulle désignait les communistes, a pu être employé par eux ironiquement devant des locuteurs qui savaient que ce mot n'appartenait pas à leur vocabulaire et qui n'acceptaient pas la proposition impliquée par le général de Gaulle : « les communistes sont séparés de la nation » (Dubois, 2001)

3. Ce sont donc deux définitions de la connivence, qui correspondent peut-être à un seul et même mécanisme d'énonciation, mais elles désignent deux manifestations du phénomène sociolinguistique que représente la connivence linguistique. Nous allons essayer de les repérer dans la suite de notre intervention.

La « Langue de bois »

4. Ce que l'on appelle « langue de bois » (cette expression ne figure pas dans la première édition du dictionnaire *Le Robert*) est un type de discours qu'on associe généralement à la pratique langagière des organisations et partis politiques, faite de formules et expressions qui ont leur sont aisément attribuables. Mais, comme le suggère aussi un ouvrage récent dont nous avons eu connaissance par la radio sans en avoir relevé la référence, on peut élargir le champ d'application de cette modalité discursive à de nombreuses autres pratiques que celle du seul domaine politique ou syndical. Quoi qu'il en soit, nous nous proposons de voir en quoi ce type de discours implique, pour les différents acteurs de l'énonciation (locuteurs ou émetteurs et allocutaires ou récepteurs) une forme de *connivence* qui rend possible non seulement, pour les seconds, la compréhension des sens transmis mais encore la reconnaissance des caractéristiques d'appartenance du discours concerné. Il y a donc une compétence linguistique partagée mais, à la différence de la parole qui émane de la connaissance de la langue générale standard, largement inconsciente, dans le cas présent, il y a une reconnaissance de la particularité langagière et c'est en cela qu'il y a *connivence*. Il en va de même pour les jeux de mots et pour les modes linguistiques (au féminin) caractéristiques d'une époque, du moins à leur début, quand elle doivent faire des adeptes, avant de se généraliser dans un registre de langue donné (familier, vulgaire, ou autre). Il faut, au départ, vouloir reconnaître leur nouveauté et les adopter, le cas échéant, ce qui en fait bientôt des « clichés ». Cf. dans certains médias : *surfer sur, décliner, en béton ...*
5. Ce faisant, pour la langue de bois en particulier, les destinataires récepteurs du discours réagissent et c'est leur réaction qu'il s'agit d'analyser. En ce qui concerne les partis politiques et leurs affidés, on observe une doctrine propre à l'organisation. On peut même dire que ces formules

en viennent à représenter des traits distinctifs, tant elles finissent par être associées auxdits partis ; et cela autant aux yeux des porte-paroles ou orateurs qui les formulent que pour les auditeurs ou récepteurs des discours. On pourrait citer l'exemple emblématique, dans les décennies passées, du parti communiste français, à travers les expressions telles que : « la classe ouvrière », « les travailleurs », « le camarade X »... Dès lors, aucun discours ou texte émis par un membre du parti ne pouvait se passer de telles expressions et, sans doute, aucun sympathisant de l'organisation ne pouvait s'attendre à autre chose. Il en acceptait non seulement la formulation mais devait la reprendre à son compte le cas échéant. C'est donc une sorte de complicité assumée —des « mots de passe » en quelque sorte— qui ressortit bien à la connivence linguistique (suivant la définition rappelée plus haut). Quant aux personnes qui ne font pas partie de ces sympathisants, elles peuvent elles aussi identifier la forme du discours en question, en reconnaître l'origine mais elles adoptent, à son égard, une attitude distanciée sinon d'hostilité, ne le reproduisant, le cas échéant, que pour s'en moquer ou le pasticher ironiquement. Comme le faisaient les communistes quand ils reprenaient l'expression gaulienne de « séparatistes » que le général leur appliquait, manifestant ainsi une connivence dans le cadre de la deuxième définition donnée plus haut.

6. Une autre caractéristique attribuée à la langue d'obois est celle d'absence de réelle valeur informative : autrement dit, celle d'un emploi répétitif rituel qui n'apporte rien qu'on ne sache déjà et sera donc sans effet sur le cours des événements, notamment, ce dont peuvent fort bien être conscients les intéressés eux-mêmes et il y aurait, là encore, une manifestation de connivence entre eux dans la mesure où ils continuent à « faire comme si ».

Le discours publicitaire

7. il adopte souvent le parti de la reproduction d'un type de langage qui est le propre soit d'une certaine classe d'âge (les jeunes) ou d'une certaine catégorie ou milieu social (paysans, ouvriers, artisans) dans le cadre, en général —ce qui est typiquement hexagonal— de la modalité de langue parisienne (à l'origine) avant de se standardiser plus ou moins. C'est ainsi

qu'on y entend ou lit des « super » à profusion, des « cool » et autres anglicismes de circonstance.

8. Des milieux financiers et commerciaux, ce langage a repris le terme de « challenge » prononcé souvent à l'anglaise, en lieu et place des français *défi* ou *enjeu*. La publicité radiophonique ou télévisuelle, ce faisant, s'adonne à un véritable pastiche, avec plus ou moins d'ironie mais elle contribue, en fin de compte, à répandre et renforcer les pratiques langagières en question. Deux réactions sont alors possibles face à elle : soit son acceptation « naïve » ou résolue, un peu comme pour les sympathisants d'une organisation politique ou syndicale, ou bien une réceptivité distanciée, si l'on veut bien en percevoir l'aspect d'ironie ; mais on peut aussi s'en montrer agacé du fait de son influence sur les usages linguistiques. Nous retrouvons alors les deux sortes d'attitude en rapport avec la connivence culturelle et sociolinguistique : l'acceptation complice ou la compréhension distanciée, mais également le rejet, sur lequel nous reviendrons.

Le langage médiatique

9. Les médias dominants, en France, sont parisiens. Or la capitale, plus que jamais est en proie à une anglomanie galopante, en ce qui concerne nombre de milieux sociaux. Et les médias n'en sont pas coupés, mais, au contraire, vivent en osmose avec eux. D'où la profusion d'anglicismes qu'on trouve dans le langage médiatique, tant parlé qu'écrit. Un seul exemple, celui d'un hebdomadaire parisien très connu, *Le Nouvel Observateur*, auquel je suis depuis longtemps abonné. Il n'y a pas de semaine que je n'y découvre un nouveau terme qui m'est inconnu (bien que je possède une certaine connaissance de l'anglais, terme que l'on cherchera en vain dans le dictionnaire bilingue, car il appartient à l'un des multiples jargons professionnels ou techniques principalement américain (show-bis-sic- ou arts du spectacle en général, audiovisuel, électronique, informatique, finance ou banque, sciences et techniques...). Alors, pour qui écrivent ces journalistes qui ne seront compris —sur ce point— que par une poignée de spécialistes ? Cela évoque pour moi un intéressant ouvrage qui traitait du « cléricanisme », de Robert Escarpit (journaliste et universitaire de Bordeaux) si je me souviens bien. Il définissait le cléricanisme, à partir de son origine — les clercs (l'église)— comme l'attitude d'une minorité dont le langage n'était

pas compris du plus grand nombre, puisqu'il s'agissait du latin, et qui en faisaient un instrument de pouvoir et de domination. Il s'agit d'une attitude foncièrement antidémocratique, élitiste, dans le plus mauvais sens du terme, dont nos journalistes parisiens (ou autres), se disant « de gauche », feraient bien de se départir.

La connivence et son refus

10. Nous en arrivons ainsi au refus de la connivence en ce sens qu'auditeur ou récepteur peuvent rejeter certains types de discours, d'expressions, de vocabulaire, de grammaire même, qui font florès dans les médias, lesquels en sont les principaux vecteurs. Ces usages linguistiques tendent à se substituer à la langue standard classique ou académique, ce qu'on peut donc vouloir rejeter pour diverses raisons (sauvegarder une certaine tradition linguistique, préserver une certaine beauté de la langue passée, etc.). En effet, même s'il y a toujours eu plusieurs niveaux de langue (surtout une langue parlée familière et une langue écrite plus normée), et si l'interférence des deux s'est toujours produite, le familier et populaire finissant par l'emporter en tant qu'usage standard, cette interférence semble aujourd'hui beaucoup plus rapide et massive. Signalons, pour mémoire, au plan grammatical, l'emploi systématique de verbes intransitifs comme transitifs (*se bouger, exploser une voiture*), la substitution de prépositions (*en* au lieu de *dans le/ la* ou au lieu de *à* : *en mairie / à la mairie, en table/ à table...* cf. *Annexe*). Diverses attitudes sont ainsi possibles face à l'évolution accélérée de la langue : soit l'adoption (le plus souvent inconsciente et sans connivence aucune) des nouveaux usages qui deviennent vite dominants— c'est l'absence pure de connivence ; soit une conscience de la nouveauté langagière et son adoption occasionnelle, avec alors un certain degré de connivence ; enfin le rejet pur et simple des nouveaux usages avec un refus absolu de quelque connivence que ce soit. En l'occurrence, on voit que le maintien ou la défense de la langue classique et académique passe par la dernière des options et, dans une moindre mesure, par la deuxième. On voit par là le lien que nous établissons entre conscience linguistique (avec réflexion métalangagière) et la connivence qui serait bien ainsi une pratique énonciative, avec ses deux options : soit sa mise en œuvre, soit son refus.

Conclusion

11. Comme toute pratique énonciative ou discursive, la connivence serait à ranger parmi les phénomènes sociolinguistiques dans la mesure où elle concerne un milieu social particulier (parti politique, catégorie socio-professionnelle, classe d'âge, etc.). Nous l'avons vue à l'œuvre — si nos considérations sont justes — dans plusieurs sortes de discours et sa pertinence en tant que mécanisme (psycholinguistique?) du langage serait bien réelle ; elle pourrait même être au cœur du changement linguistique par l'émergence de nouveaux modes d'expression et leur enracinement, tant au plan du lexique que celui de la morphosyntaxe. Elle donne, en tout cas, naissance à de nouvelles modes langagières plus ou moins éphémères.
12. ANNEXE :
- (fabriqué) en Union Européenne* (catalogue publicitaire)
- en cabine* (avions, « les liquides sont interdits... », France-Info) , *en soute* (« doivent être mis... »)
- en bureau national* (« J'étais intervenu... », France-Info, déclaration d'un homme politique)
- en assises* (« ont été renvoyés... »France-info, cf. *aux assises*)
- en plaine de Bresse*(« un monastère implanté... »)
- en bord de mer* (« Je suis convoqué à sa promenade vespérale... », Dider-Schuller, *Rubirosa*, Ed. du Moment, 2007.
- en cœur de ville* (« Un îlot de verdure... », *in Magazine d'information de la ville de Toulouse*, octobre 2010
- en Himalaya* (« vous nous emmenez... », France-Info, *dans l'Himalaya*)
- en nature* (Par exemple, ce week-end, qu'est-ce qu'il y a à faire... », cf. *dans la nature*, France-Info)
- en campagne* (« Il n'y a pas de tuyaux de plomb... »/ à Rome, in documentaire TV *Imperium*- cf. *à la campagne*)
- en vallée* (« Il est temps de descendre... », France-Info)
- en tribune présidentielle* (« Le président syrien sera ... »,France-Info- *à la tribune...*)

en chambre (« Je sais pas s'il y a des verres... », serveur dans un hôtel à Rouen)

en entreprise (« Faut-il attendre d'avoir 40 ans pour avoir de vraies responsabilités... », publicité in *Le Nouvel Observateur*)

en Pleïade (« L'édition... de la version de 1595 » des *Essais* de Montaigne, in article de Ph. Sollers dans *Le Nouvel Observateur*, cf. dans la *Pleïade*)

Bibliographie

DUBOIS Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994.

OURSEL Élodie ,« La connivence linguistique comme objectif dans l'enseignement-apprentissage du français, langue étrangère », in *Diversité Ville-École-Intégration – Les enjeux de l'enseignement de la langue française n°151*, décembre 2007. Disponible sur le site du C.N.D.P : <http://www.cndp.fr/revueVEI/varia/varia151.pdf>